

## RENDU du CONSEIL MUNICIPAL d'AUBURE

### Séance ordinaire du 14 décembre 2021

Sous la présidence de Madame GAY Marie-Paule, Maire

PRESENTS : GAY Marie Paule, GERARD Christian, KLETTY Christian, JUNG DUHAIL Elisa, RAFFALLI Lionel, SCHALL Alain.

ABSENTS EXCUSES : PLESSY Pauline et VOGELBACH Sandrine

Secrétaire de séance : JUNG DUHAIL Elisa

PROCURATIONS : JUNG DUHAIL Elisa de PLESSY Pauline - GERARD Christian de VOGELBACH Sandrine

## Informations, compte-rendu de réunions

### Déclarations d'intention d'aliéner

Dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Municipal, Mme la maire informe ne pas avoir préempté pour les deux déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Maison et terrain 1 rue de la Fontaine, section 7 n° 337,
- Terrain de construction chemin du Kalblin, section 7 n° 69, 13 a 65

### Rencontre avec le Préfet

Lors de la rencontre de Mme la maire avec Monsieur le Sous-préfet et secrétaire général de la préfecture, Monsieur Geney, des points divers concernant la Commune ont été abordés : les moyens d'aides possible pour différents investissements indispensables dans un temps futurs proche, le plan de relance.

Un contact régulier avec les services de l'Etat est acté pour les années à venir afin de bien mettre en avant notre spécificité montagne.

### Navette Aubure-Ribeauvillé

La communauté de communes et la compagnie de transport scolaire étudient la possibilité de vente de billets de bus pour permettre aux habitants de relier Aubure à Ribeauvillé et retour. Les modalités de vente de billets et le tarif sont en cours d'étude avec le transporteur KEOLIS.

### Antenne-relais : autres opérateurs téléphonie mobile 4G

M. RAFFALLI, adjoint, informe l'assemblée de la démarche conjointe entre la CEA et la Préfecture du Haut-Rhin, destinée à permettre une couverture mobile de qualité sur tout le territoire.

En effet, le Gouvernement, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et les opérateurs mobiles - Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR - sont parvenus à un accord historique, en janvier 2018, le New Deal Mobile. Cet accord vise à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous les Français, où qu'ils habitent.

Les cinq principaux engagements pris par les opérateurs pour généraliser la couverture mobile 4G

- Généraliser la 4G sur l'ensemble du réseau existant ;
- Améliorer la couverture des axes de transport ;

## COMMUNE d'AUBURE

- Améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ;
- Proposer une offre de 4G fixe dans les territoires où l'accès internet fixe est insuffisant ;
- Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes : c'est le dispositif de couverture ciblée.

AUBURE a été sélectionnée par les services de l'Etat pour entrer dans le programme de couverture ciblée de France Mobile. M. RAFFALLI participera à la réunion de lancement le jeudi 9 décembre 2021 de 11h à 12h en visio. Les 4 représentants des opérateurs mobiles (Orange, Free, SFR et Bouygues) ont déjà confirmé leur présence.

M. RAFFALLI, a également pris contact avec Free Mobile afin de préparer le déploiement de la couverture "plan zone grise" des 3 opérateurs Free Mobile, SFR et Bouygues Telecom, par l'installation mutualisée d'une infrastructure commune.

### Formation perfectionnement tablettes numériques par SOS FUTUR

Suite à la formation initiale d'utilisation d'une tablette proposée aux seniors de plus de 60 ans, 9 séances de perfectionnement sont programmées du 16 février au 13 avril 2022.

### Observatoire faune-flore

Un observatoire faune/flore est en création au niveau du Haut-Rhin. Cet observatoire est devenu une priorité sur notre territoire, compte tenu de son contexte de déséquilibre agro-sylvo-cynégétique. Cet observatoire regroupe différents partenaires : ONF, Fédérations de chasseurs (88) et (68), Parc Naturel régional des Ballons des Vosges, les communes forestières, les Jeunes agriculteurs, la chambre de l'agriculture, la DDT, OFB, la FDSEA. Madame la Maire y participe en tant que "commune forestière". Monsieur le Préfet désignera le responsable du pilotage fin de l'année.

### Sciences et arts

Le projet « Sur les traces du Brézouard » présenté lors du CM du mois d'octobre a démarré ce 29 novembre. Il s'agit d'un projet porté par le PNRBV pour les Scientifiques de l'Université de Strasbourg, Les PEP Alsace et les communes du massif du Brézouard. Il durera 2 ans avec un rendu artistique printemps 2023. Aubure est la commune centrale et importante puisqu'elle a l'OHGE sur son territoire. Ce projet n'engendre pas de frais pour la Commune hors la mise à disposition d'une salle et de la convivialité.

## Révision des tarifs communaux

### TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES au 2 janvier 2022

LOCATION de SALLES COMMUNALES			
Salle citoyenne (rez-de-chaussée de la mairie)			
Occupation gratuite pour les associations locales			
Uniquement pour les activités culturelles et physique douce			
A but non lucratif. Chauffage inclus.			
Tarif horaire			6.00 €
Tarif demi-journée			18.00 €
SALLE DES FETES			
Occupation gratuite pour les associations locales			
		Auburiens	Utilisateurs extérieurs
Salle et cuisine	Jour	60.00 €	130.00 €

COMMUNE d'AUBURE

	Week-end	110.00 €	250.00 €
Cuisine seule	Année	150.00 €	/
	Charges par jour d'occupation	6.00 €	/
Caution			100.00 €
Arrhes réservation			30.00 €
Ménage (si pas ou mal réalisé)			65.00 €
Chauffage (pour tous)			par jour : 25.00 €

Possibilité location vaisselle 50 couverts auprès du Comité des Fêtes : 30 €

DESIGNATION	TARIF
<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>	
<b>Photocopies : tarifs aux particuliers</b>	
Noir et blanc format A 4	0.20 €
Noir et blanc format A 3	0.40 €
Couleur format A 4	1.00 €
Couleur format A 3	2.00 €
<b>Photocopies pour les associations : gratuité de 500 photocopies noir et blanc/an) et 250 en couleur</b>	
<b>Extrait de matrice cadastrale</b>	1.50 €
<b>CIMETIERES</b>	
Concession 15 ans tombe simple	100.00 €
Concession 30 ans tombe simple	180.00 €
Concession 15 ans tombe double	180.00 €
Concession 30 ans tombe double	350.00 €
<b>VOIRIE</b>	
<b>Droits de place</b>	
Camionnette, commerçant ambulant : tarif par demi-journée	5.00 €
Branchement électrique : tarif par demi-journée	2.50 €
<b>Tracteur et chauffeur forfait horaire (idem déneigement)</b>	
	60.00€
<b>Forfait eau pour travaux de construction</b>	
	150.00 €
<b>Concession de source (par an)</b>	
	35.00 €
<b>Concession de terrain (par an)</b>	par hectare 27.00 €
<b>DIVERS</b>	
<b>Location de tables brasserie et bancs : à récupérer et ramener à l'atelier communal</b>	
Lot 1 table et 2 bancs (maximum 2 j consécutifs)	8.00 €
Livraison et récupération des tables et bancs : forfait	45.00 €
Gratuit pour les associations	/
<b>Masques tissus</b>	2.00 €
<b>Sentier de découvertes</b>	1.00 €
<b>Patrimoine d'Alsace : le pays de Ribeauvillé</b>	25.00 €
<b>Chemin du bien-être</b>	0.50 €

Repas de Noël des aînés

Le repas des aînés est prévu le 8 janvier 2022.

Mme la maire souhaiterait le reporter au printemps, si la situation sanitaire le permet.

Vœux du maire

## COMMUNE d'AUBURE

Les vœux du maire sont reportés, dès que la situation sanitaire le permettra.

### Visite du mémorial

La Commune étant adhérente de l'association du Mémorial Alsace-Moselle, le Président de l'association propose une visite guidée au Conseil Municipal, ainsi qu'au Conseil Municipal des Jeunes.